

Initiatives parlementaires

En terminant, je remercie les députés qui ont manifesté de l'intérêt à l'égard de cet élément de notre patrimoine et qui ont pris part au débat aujourd'hui. Je remercie également les Canadiens d'un océan à l'autre qui ont écrit à leur député pour appuyer le projet de loi C-329. Enfin, je félicite les membres de la Société des éleveurs de chevaux canadiens qui célèbrent cette année le centenaire de leur association.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, je remercie le député des paroles qu'il a dites au sujet du cheval de race canadienne. D'après ce que je lu au sujet de ce cheval, il semble être un candidat remarquable au titre de cheval national du Canada.

Le député a fait l'historique de cet animal: il a parlé de son origine française, de sa capacité à supporter le climat rigoureux de notre pays en ses diverses saisons, de sa force et de son intelligence. Tout cela est merveilleux. En ce sens, c'est tellement typique des Canadiens. C'est pourquoi je ne peux rien dire contre le projet de loi. Je ne trouve rien à redire au cheval de race canadienne ni même à l'idée d'avoir un cheval national du Canada.

Je me demande cependant, alors que nous sommes à six jours d'un référendum sur l'éclatement du pays, pourquoi nous parlons de questions de ce genre. C'est une question dont le député pourrait traiter dans le cadre d'une déclaration de députés ou d'une campagne épistolaire. Il y a d'autres façons de s'occuper de ce genre de questions.

Franchement, quand nous saisissons la Chambre des communes de mesures d'initiative parlementaire, elles devraient être un peu plus pertinentes par rapport aux priorités nationales. Pour l'amour du ciel, il va y avoir dans six jours un référendum sur l'éclatement du pays. Voilà le genre de questions dont les députés devraient saisir la Chambre pendant la période réservée à l'étude des initiatives parlementaires. Je ne vois absolument pas pourquoi nous n'aurions pas pu avoir à discuter aujourd'hui d'un projet de loi sur la décentralisation des pouvoirs, et discuter des répercussions que cela pourrait avoir pour le Canada et de la possibilité que le Québec reste au sein du pays. Je ne vois absolument pas pourquoi nous n'aurions pas pu tenir un tel débat.

Nous avons eu toutes sortes d'excellentes mesures législatives qui ont émané de simples députés, et c'est le genre d'initiatives dont nous devrions être saisis en cette période-ci.

Nous avons une dette de quelque 560 milliards de dollars, qui s'accroît de 90 millions de dollars par jour. Elle augmentera encore davantage maintenant que les taux d'intérêt sont éperonnés par le climat d'incertitude entourant le référendum québécois. Voilà le genre de questions auxquelles nous devrions réserver cette période.

Hier soir, à la télévision, j'ai vu un employé du métro mourir d'un coup de poignard à Toronto. Il est le premier employé du métro à mourir assassiné à Toronto. Le député de l'Ontario aurait pu proposer un projet de loi portant sur ce genre de problème.

Je ne veux vraiment pas dénigrer le travail du député. Je crois cependant que la période consacrée aux initiatives parlementaires devrait être réservée aux questions qui se rapportent davan-

ge aux priorités du Canada. Je sais que les Canadiens sont révoltés de voir certains des problèmes qui se présentent et qu'on ne fait rien pour résoudre. Comme nous ne pouvons pas pousser le gouvernement à les résoudre, nous poussons les simples députés à le faire. Poussons-les donc à présenter des mesures législatives à cette fin.

Nous avons 97 ou 98 députés ministériels de l'Ontario à la Chambre. Or, le député a présenté un projet de loi visant à faire du cheval de race canadienne le cheval national du Canada. Très bien. Mais on aurait pu proposer l'étude de bien d'autres mesures législatives plus importantes pour régler les problèmes que j'ai évoqués.

• (1805)

Ne serait-il pas extraordinaire qu'un député torontois, avec les 19 ou 20 autres députés de Toronto, présente une mesure législative pour réprimer le crime? On pourrait donner l'exemple de ce qui est arrivé l'autre soir à Toronto: un homme a été poignardé à mort, nous l'avons vu à la télévision, et c'était épouvantable. Il faut faire quelque chose. Ça ne peut pas continuer.

Presque tous les jours, nous assistons à une lente érosion de la règle du droit: pas son effondrement, mais une érosion qui prend de multiples formes. Les gens deviennent irrespectueux de la loi. Certains ont un tel mépris pour la règle du droit. Étudions des lois pour régler des problèmes comme ceux-là.

Une autre chose que nous pourrions étudier aujourd'hui, et cela aiderait le député et sa cause, ce serait que le Parlement, que les députés proposent des projets de loi pour donner aux députés la liberté de voter selon les vœux de leurs électeurs sur certains projets de loi. Il n'y a aucune raison au monde pour que nous ne puissions pas avoir une loi comme ce qui existe actuellement en Grande-Bretagne, où on peut rejeter un projet de loi du gouvernement sans en provoquer la chute. En d'autres termes, il faudrait adopter une motion de défiance après avoir rejeté le projet de loi.

Pouvez-vous imaginer la réaction des Canadiens si cela se produisait ici? Ce serait renversant. Ce serait une révolution. Ils retrouveraient confiance dans la Chambre. À titre de représentant politique, j'estime, et les députés d'en face sont certainement d'accord, qu'il y va de notre intérêt de faire tout notre possible pour redorer la réputation, très mauvaise, de ceux qui font de la politique. Ce genre de mesure serait très utile en ce sens.

On pourrait également proposer un projet de loi visant à équilibrer le budget. À l'heure actuelle, notre déficit s'accroît d'environ 19 millions de dollars chaque jour. Nous nous endettons un peu plus chaque jour. Je trouve cette situation tout à fait immorale, quand je pense aux répercussions que cela aura sur nos enfants.

J'ai deux garçons à la maison, un de sept ans et l'autre de onze ans. Bien des députés ont de jeunes enfants. Il est immoral de notre part d'hypothéquer ainsi leur avenir. Nous devons agir rapidement si nous voulons mériter le titre de parlementaires et mettre un terme à une situation qui ne peut que condamner les prochaines générations à la pauvreté.